



Orientation to Ontario

RACISME ET XÉNOPHOBIE ENVERS LES PERSONNES DE COULEUR

Le terme « personnes de couleur » désigne les personnes qui ne sont pas considérées comme blanches selon les normes raciales et ethniques de la société occidentale. Il s'agit d'un terme générique qui englobe un large éventail de groupes raciaux et ethniques, tels que les Noirs, les Autochtones, les Asiatiques, les Moyen-Orientaux et les Latino-Américains. Cette expression vise à mettre en évidence les expériences communes de racisme et de marginalisation auxquelles sont souvent confrontées les personnes racialisées.

Le mot « xénophobie » vient du grec « xeno », qui signifie « étranger », et « phobia », qui signifie « peur » soit la « peur des étrangers ». Ce terme est utilisé pour décrire la peur ou l'aversion envers les autres races, cultures, modes de vie ou personnes qui ne sont pas comme votre communauté. La xénophobie peut se manifester par une suspicion envers « l'autre » et un désir d'éliminer sa présence. Elle est souvent associée à une peur profonde de perdre son identité (nationale, ethnique ou raciale). Le racisme et la xénophobie peuvent causer de graves préjudices, amenant les personnes à se sentir mal accueillies et à avoir peur en raison de leur identité ou de leur origine.

Au Canada, le racisme et la xénophobie ont touché les personnes noires, les peuples autochtones et les autres personnes de couleur tout au long de l'histoire. Bien que les formes et la visibilité de ces problèmes aient évolué, le racisme et la xénophobie existent depuis longtemps au Canada et persistent encore aujourd'hui.

EXEMPLES HISTORIQUES DE RACISME ET DE XÉNOPHOBIE

Bien que le Canada soit aujourd'hui reconnu comme un pays multiculturel, il a une longue histoire de racisme alimenté par la xénophobie. Au cours du XIXe siècle et au début du XXe siècle, des lois et des pratiques discriminatoires visaient les personnes de couleur. Ce ne sont là que quelques exemples.

- Lorsque les immigrants chinois sont venus travailler sur les chemins de fer dans les années 1800, ils ont dû payer des « taxes d'entrée » élevées pour entrer au Canada.
- Les Indiens, en particulier les sikhs, se sont installés au Canada à la fin des années 1800. Ils ont été la cible de racisme en raison de leur apparence distincte et de leurs coutumes religieuses, notamment leurs turbans et leurs barbes. En 1908, le gouvernement canadien a adopté le Règlement sur le voyage continu, qui exigeait que les immigrants se rendent directement au Canada depuis leur pays d'origine. Cela était impossible pour les immigrants indiens en raison de l'absence de lignes directes par bateau à vapeur.
- Les colons irlandais des années 1800 étaient catholiques et méfiant envers les Canadiens protestants, qui craignaient que leur nombre croissant ne compromette la domination britannique et protestante au Canada.

1-855-626-0002
orientationontario.ca/en

Financé par/Funded by :



Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Ontario 

Les propriétaires leur refusaient tout logement et les pancartes « No Irish Need Apply » (Les Irlandais ne sont pas les bienvenus) étaient monnaie courante.

- Les Doukhobors sont arrivés en tant que réfugiés de Russie entre 1899 et 1914, après avoir été persécutés dans leur pays d'origine. Ils s'opposaient fermement à toute forme de violence en raison de leurs croyances religieuses, ce qui entraînait en conflit avec l'obligation de servir dans l'armée imposée par l'Empire russe aux hommes. Au Canada, pendant la Première et la Seconde Guerre mondiale, de nombreux Doukhobors étaient objecteurs de conscience, et certains ont été emprisonnés pour avoir refusé de servir dans l'armée.

EXEMPLES MODERNES DE RACISME ET DE XÉNOPHOBIE

Malgré les lois et les règlements contre la discrimination, le racisme et la xénophobie persistent sous diverses formes.

De nombreuses personnes de couleur éprouvent des difficultés à trouver un emploi ou à progresser dans leur carrière. Des études ont montré que les candidats à un emploi dont le nom « sonne étranger » ont moins de chances d'être convoqués à un entretien que ceux dont le nom « sonne blanc ». Ce type de discrimination, qu'elle soit consciente ou inconsciente, est une forme de racisme et rend plus difficile la réussite professionnelle des personnes de couleur.

À l'école, les élèves de couleur sont parfois victimes de préjugés de la part des enseignants ou de leurs camarades de classe. Les élèves issus de communautés de couleur sont trois fois plus susceptibles que les enfants blancs de déclarer avoir été victimes d'abus personnels. Cela peut affecter leurs notes et leur perception de l'école.

Les personnes de couleur peuvent se voir refuser un appartement ou une maison en raison de leur race ou de leurs origines. Les communautés ethnoculturelles et racialisées au Canada sont de 20 % à 40 % plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que la moyenne canadienne, ce qui rend plus difficile pour les minorités raciales de trouver des logements sûrs et abordables.

Les personnes de couleur sont également

victimes de profilage racial; elles peuvent être injustement ciblées par la police ou les agents de sécurité en raison de leur origine ethnique ou de leur race. Le fichage, une pratique controversée qui consiste pour les agents de police à intercepter des personnes dans la rue, à leur demander leurs papiers d'identité et à recueillir des informations personnelles, telles que leur nom, leur adresse et leur date de naissance, sans qu'il y ait de soupçon particulier qu'un crime ait été commis, touche de manière disproportionnée les personnes de couleur. Pour les jeunes de couleur, le fichage peut avoir une incidence particulièrement négative, car les interpellations répétées peuvent leur donner le sentiment qu'ils seront toujours traités comme des criminels.

Les personnes de couleur peuvent souvent être victimes de harcèlement accru ou de crimes haineux en période de tensions économiques ou sociales. Par exemple, pendant la pandémie de COVID-19, les personnes d'origine asiatique ont subi une augmentation des agressions personnelles. Quant aux étudiants étrangers, ils sont souvent tenus pour responsables de la crise du logement abordable au Canada.

En 1942, après l'attaque japonaise sur Pearl Harbor, la base navale américaine située à Hawaï, le gouvernement canadien a expulsé de force plus de 22 000 Canadiens d'origine japonaise de leurs foyers sur la côte Pacifique et les a placés dans des camps d'internement. Les familles ont été séparées et leurs biens, leurs entreprises et leurs maisons ont été confisqués et vendus, souvent à une fraction de leur valeur. Les Canadiens d'origine japonaise internés n'ont pas été autorisés à retourner chez eux en Colombie-Britannique avant 1949, plusieurs années après la fin de la guerre. Beaucoup n'ont jamais récupéré leurs biens ou leurs entreprises, et les dommages causés par cet internement ont laissé des séquelles durables au sein de la communauté canadienne d'origine japonaise.

LE SAVIEZ-VOUS?

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les communautés japonaise et italienne du Canada ont été victimes d'un racisme intense alimenté par les craintes liées à la guerre. Les deux groupes ont été qualifiés d'« ennemis étrangers » par le gouvernement canadien, ce qui a entraîné leur internement, leur enregistrement obligatoire et leur surveillance.

LE SAVIEZ-VOUS?

En 1940, après l'alliance de l'Italie avec l'Allemagne, environ 600 Canadiens d'origine italienne ont été arrêtés et internés dans des camps, même si la plupart n'avaient aucun lien avec le fascisme ou le gouvernement italien. Les entreprises italiennes ont été boycottées et de nombreux Canadiens d'origine italienne ont été victimes de harcèlement et de violence.